

Le calendrier de réalisation des objectifs dépendra évidemment de la situation économique. J'ignore, par exemple, quelle proportion du Produit intérieur brut représentera la dette en 1995. Si ce ratio est peu élevé, nous pourrions progresser plus rapidement. Sinon, il faudra aller moins vite.(25:44)

Voilà précisément le problème auquel les Forces canadiennes doivent faire face suite au budget 1989-1990. Le Livre blanc proposait «un taux de croissance réelle de base du budget de la défense de 2 p. 100 par année, après rajustement pour tenir compte de l'inflation et ce, pour les quinze années qu'englobe la période de planification visée». Il stipulait aussi que, certaines années, il faudrait dépasser le niveau de financement fixé, afin de mettre en oeuvre certains grands projets⁶.

Cependant, par souci de réduction du déficit, la croissance du budget de la défense 1989-1990 a été inférieure à celle du taux d'inflation. On ne s'attend même pas à ce que le taux de croissance de base prévu dans le Livre blanc soit respecté au cours des cinq prochaines années. Par conséquent, la disparité s'accroîtra entre le financement disponible et les prévisions du Livre blanc. Les changements de structures et les annulations de projets relatifs au matériel évoqués tout au long du présent rapport visent à combler cette disparité. Les programmes d'acquisition d'armes sont particulièrement touchés, parce que, comme l'a expliqué le lieutenant-général de Chastelain, alors vice-chef de l'état-major de la Défense :

le programme d'immobilisations pour les quelques prochaines années est déjà rempli de projets touchant la Marine, pour lesquels les contrats ont été adjugés, ainsi que quelques projets touchant l'Armée, qui sont presque terminés, comme les projets de défense aérienne à basse altitude, d'acquisition de camions lourds, et d'achat de munitions.(1989: 3:8)

Les témoins qui ont comparu devant le Comité ont laissé entendre que la formule de financement proposée dans le Livre blanc n'aurait pas suffi pour mettre en oeuvre le programme de structuration et d'équipement prévu dans le cadre de l'Armée 2002.(10:15, 15:9, 23:18)

Seule une fraction de l'ensemble des dépenses militaires est consacrée à l'achat des biens d'équipement. Le tableau 6 (page suivante) montre que, malgré l'augmentation de la proportion du budget total consacrée au programme d'immobilisations depuis le début des années 1980, cette proportion s'est stabilisée à 26 p. 100 environ depuis 1984; aucune augmentation sensible n'est prévue à court terme.

En effet, dans le budget 1989-1990, les dépenses en immobilisations ont chuté à 23 pour cent. Pourtant, C.R. Nixon avait estimé que le budget d'immobilisations devrait s'élever à 32 p. 100 du budget total, conformément aux prévisions du Livre blanc.(23:13) Son estimation semble réaliste, compte tenu de certains facteurs structurels qui corroborent l'augmentation du budget

⁶ *Défis et engagements : Une politique de défense pour le Canada*, ministère de la Défense nationale, op.cit., p. 67.